MEESCHAERT
ASSET MANAGEMENT

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS - Part C (ISIN : FR0000970949)

Fonds Commun de Placement (FCP) géré par MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT

Nom de l'initiateur : MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT
Site internet : www.meeschaert-am.com
Devise du produit : Euro
Contact : Appelez le 01 53 40 20 20 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-040-00025 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 06/11/2023

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un fonds Commun de Placement de droit français.
Classification A.M.F : Actions internationales
Durée : L'OPC a été créé le 24 novembre 2000 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.
Objectifs : MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS a pour objectif, sur la durée de placement recommandée, la recherche d'une performance liée à un portefeuille investi en actions de sociétés internationales en privilégiant des entreprises qui prennent en compte les enjeux d'une transition vers une économie durable en mettant en oeuvre une stratégie ISR. L'objectif de gestion n'est pas compatible avec l'existence d'un indicateur de référence. Aucun indice existant ne reflète l'objectif de gestion du fonds majoritairement dédié à un univers thématique spécifique ne trouvant aucun équivalent dans les indices existants. Une telle comparaison ne pourrait qu'entraîner une mauvaise compréhension du porteur. L'indice STOXX Global 1800, indice de référence global, calculé dividendes nets réinvestis n'est donc pas représentatif du profil de risque supporté par le FCP mais est un indicateur de comparaison à posteriori possible.
En vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP MAM Transition Durable Actions est investi au travers d'un processus de sélection basé sur des critères qui favorisent une transition vers une économie durable. Il met en oeuvre une stratégie ISR en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement. A titre indicatif, au maximum 80% de l'ensemble des entreprises analysées tous secteurs confondus sont finalement éligibles et donc intégrées au périmètre d'investissement du fonds. Après un premier filtre d'exclusion d'activités considérées par la société de gestion comme les plus néfastes à l'environnement (extraction de charbon, pétrole, production d'électricité à partir du charbon, ainsi que la production de pesticides, de tabac ou d'OGM), le processus de gestion prend en compte la thématique de transition vers une économie durable au travers de trois catégories d'indicateurs. Il réduit ensuite l'univers par la prise en compte de critères ESG. Enfin, une analyse financière aboutit à la construction et la gestion du portefeuille. La catégorie d'indicateur "Solutions" comprend les émetteurs dont l'offre de produits ou services apportent des solutions en faveur d'une économie bas carbone et prennent en compte les enjeux de la biodiversité (ex : énergies renouvelables et bas carbone, traitement de l'eau et des déchets…). La catégorie d'indicateurs" Best performance" regroupe les entreprises présentes dans les indices bas carbone (ex : Low carbon europe, 100 …) dont la performance carbone leur permet de figurer parmi les mieux positionnées dans leur secteur pour prendre en compte le scénario 2°C. La catégorie "Best effort " (maximum 25% de l'actif net) se base sur la méthodologie « Science based targets » et comporte les émetteurs présents dans des secteurs carbo-intensifs (activités intenses en émissions de gaz à effet de serre) qui sont déjà engagés dans une transformation de leur modèle économique vers une économie bas carbone. La société de gestion intègre les critères ESG en sélectionnant les émetteurs démontrant que leurs pratiques n'entravent pas le développement économique, environnemental et humain durable (par exemple : politique de santé et de sécurité, conditions de travail, …). Une attention particulière est accordée aux critères de respect des Droits de l'Homme et des droits du travail (lutte contre les discriminations, formation et gestion des compétences...), ainsi qu'aux engagements pris par les entreprises vis-à-vis de leur chaine d'approvisionnement et des communautés locales (impact économique de l'entreprise sur ses territoires d'implantation …). L'équipe ISR enrichit son analyse par une veille sur les controverses et les actions correctrices mises en place. Meeschaert Asset Management utilise en complément d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne, les prestations de ISS ESG, Ethifinance, Sustainalytics, Iss Oekom, Proxinvest et ECGS. La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds doit être supérieure à 90% (hors liquidités détenues à titre accessoire). Le portefeuille sera composé d'au moins 30% d'actifs autres que les titres de créances émis par les Etats, les collectivités territoriales et par les agences gouvernementales ou internationales publiques, ces derniers faisant l'objet d'une évaluation ESG. Concernant l'investissement sur les OPC limité à 10% de l'actif net, le fonds pourra investir dans des fonds ISR de Meeschaert Asset Management ayant une stratégie ESG assez proche. Certains critères de sélection pouvant être différents, la stratégie ISR du fonds pourrait ne pas être parfaitement harmonisée. Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le fonds pourra avoir recours à des OPC «Monétaires ». Le portefeuille est exposé à hauteur de 75% au moins sur les marchés actions sans privilégier de zone géographique. Le risque de change pourra porter sur 100% de l'actif net. Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limités à 20% de l'actif net .A titre accessoire, le Fonds peut investir sur les titres de créances négociables et les obligations d'état ou d'émetteurs privés. Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Dans la limite de 10% de l'actif net, le Fonds pourra investir dans des titres à caractère spéculatif non notés ou notés "High Yield" sans privilégier de zone géographique. Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière. La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit…) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une exposition synthétique aux risques actions ou change. Les engagements ne pourront excéder 100 % de l'actif net. Il ne sera pas recherché de surexposition.
Indicateur de référence : STOXX Global 1800 EUR (SXW1R) depuis le 01/10/2021
Affectation des revenus : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Le FCP est ouvert à tout souscripteur.

Dépositaire : Caceis Bank

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.meeschaert-am.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT - Service Clients – Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

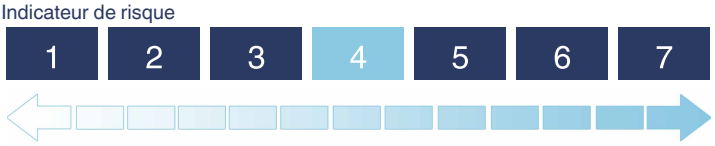

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur:

Risque de perte en capital

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement..

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**1 740 €**	**1 820 €**
	Rendement annuel moyen	-82.61%	-28.88%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 530 €**	**8 690 €**
	Rendement annuel moyen	-14.72%	-2.77%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**11 050 €**	**15 870 €**
	Rendement annuel moyen	10.47%	9.67%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**14 250 €**	**19 180 €**
	Rendement annuel moyen	42.47%	13.91%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2021 et décembre 2022, intermédiaire entre novembre 2015 et novembre 2020 et favorable entre décembre 2012 et décembre 2017.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Que se passe-t-il si MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euro sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)

	Si vous sortez	Si vous sortez
Coûts totaux	**272 €**	**2 275 €**
Incidence des coûts annuels (*)	2.72%	2.98% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.65% avant déduction des coûts et de 9.67% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 Euro
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 Euro
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.49% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	249 Euro
Coûts de transaction	0.23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	23 Euro
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	15% de la différence entre la performance du fonds nette de frais de gestion fixes et de l'indicateur STOXX Global 1800 (SXW1R Index). Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 Euro

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans.
Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez Caceis Bank avant 12h00 pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour , les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT : veuillez contacter la société MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT, par courriel (contact-mam@meeschaert.com) ou par courrier, de préférence avec A/R (à l'attention de la Conformité MAM – MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT – Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société https://meeschaert-am.com/informations-reglementaires.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant :
https://meeschaert-am.com/funds/mam-transition-durable-actions/shares/FR0000970949
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.
Au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »), ce Fonds est classé à l'article 9. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : https://meeschaert-am.com/investissement-responsable/demarche
Modalités de partage: La Société de Gestion s'engage à verser annuellement à la Fondation Goodplanet (Fondation reconnue d'utilité publique) 10% des frais de gestion qu'elle perçoit, déduction faite des rétrocessions versées ou à verser aux distributeurs du fonds et des frais administratifs externes de la société de gestion. Les versements annuels se feront sous la forme d'un don. Dans le cas d'un don, le mécanisme pourra ouvrir droit à des avantages fiscaux pour la société de gestion mais pas pour le porteur de part.
Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT et ne soit pas satisfait de la réponse de MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org
Ce Produit a recours à un mécanisme de plafonnement des rachats ou gates dont les dispositions sont définies dans son prospectus.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.